

Formation : Sensibilisation à la notion de Transferts Transfrontaliers de Déchets



FORMATION



Vous voulez connaître le cadre réglementaire des Transferts Transfrontaliers de Déchets ? Vous souhaitez pouvoir identifier les situations soumises à notification ?

Gaïa Conseils vous aide à appréhender le contexte d'envoi de déchets en dehors de la France ! Nos formations reposent sur des experts riches d'une expérience conséquente dans la gestion de transferts transfrontaliers de déchets.

VOS OBJECTIFS



- Comprendre les obligations liées au transfert transfrontalier de déchets
- Choisir la procédure à appliquer : information ou notification

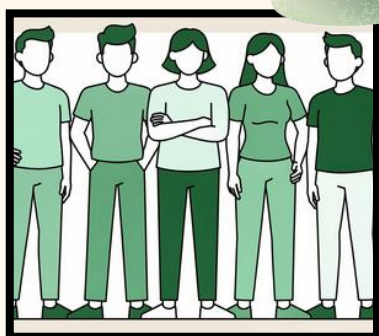
PUBLIC CONCERNÉ



Service QSE, environnement, exploitation, collaborateurs indirectement impliqués dans les transferts.
Prérequis : aucune connaissance technique spécifique n'est requise.

NOTRE
PÉDAGOGIE

- Présentations interactives et dynamiques
- Temps de réflexion individuel et en groupe
- Quizz de mise en pratique



Notre équipe de formateurs

- Nos formations sont assurées par une équipe de formateurs experts du recyclage et de la gestion des déchets, disposant d'une expérience professionnelle avérée dans leurs domaines d'intervention.
- Chaque formateur intervient sur ses champs de compétences spécifiques : réglementation ICPE, notifications de transferts transfrontaliers de déchets, QSE, conformité réglementaire...
- Présentation de nos formateurs sur le site <https://www.gaia-conseils.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES



1 jour (7 heures) –
Adaptable à vos
besoins.



Sur devis personnalisé – nous
contacter pour s'adapter à vos
objectifs et effectifs
2 formateurs au-delà de 6
participants



**Formation généralement
réalisée à distance.**

PLANNING (ADAPTABLE À VOS BESOINS)

- Enjeux et cadre réglementaire des Transferts Transfrontaliers de Déchets : règlement européen, convention de Bâle
- Présentation interactive de la classification des déchets : dangereux/non dangereux, logiques des listes, valorisation vs élimination...
- Sensibilisation à la différence entre procédure d'information (annexe VII) et de notification
- Point sur les cas particuliers des plastiques et DEEE
- Focus sur la notification : quand est-elle obligatoire, les grandes étapes d'un dossier, les délais, les pays concernés et les autorités compétentes...
- Quizz au fil de la présentation et échanges de fin de session (partage des supports et guides pratiques, recueil de vos retours d'expérience)



Formation sur mesure

Un entretien approfondi cerne vos besoins, contraintes et objectifs. Nous adaptons le contenu et les exemples à votre réalité terrain.



Accessibilité pour tous

Notre formation est accessible à tous. Des dispositifs spécifiques peuvent être mis en place pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour étudier les aménagements nécessaires :
l.sebillet@gaia-conseils.fr



Flexibilité à distance

La formation peut se faire à distance via Teams. Partage collaboratif et exercices en temps réel s'adaptent à vos contraintes géographiques, sans compromis sur la qualité.

Soyez à l'aise avec vos Transferts Transfrontaliers de Déchets !

Notre formation est conçue pour que vous soyez proactifs et que vos problématiques terrain soient prises en compte. Cela vous permettra d'être conscient des enjeux et des obligations propres aux transferts transfrontaliers de déchets.

Pourquoi nous choisir ?

Expertise sectorielle

Une connaissance approfondie des enjeux spécifiques du recyclage et de la gestion des déchets.

Approche opérationnelle

Des outils concrets et des méthodologies éprouvées directement applicables dans votre organisation.

Méthodes d'évaluation

Des stagiaires : quiz, mise en application des compétences
De la formation : questionnaire de satisfaction, recueil de retours d'expérience

Contactez-nous

Votre contact pédagogique

Enzo de PASQUALIN

 +33 (0)6 68 36 64 54

 formation@gaia-conseils.fr

Enregistrée sous le numéro 27710363571. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Nous vous répondons sous 14 jours avec un devis personnalisé (début de prestation précisé dans l'offre commerciale).

Mise à jour le 10.07.2026



Gaïa
conseils